

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 21

Artikel: On s'en doutait
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
Grand-Chêne, 11, LAUSANNE.

Montreux, Gerre, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les numéros de mai et juin seront adressés
gratuitement à toute personne qui prendra
un abonnement nouveau d'une année ou de six
mois à dater du 1^{er} juillet prochain.

Les chanteurs à Moudon.

Moudon, la bonne ville, est en liesse. Elle héberge aujourd'hui, demain et après-demain les 1800 membres de la Société des chanteurs vaudois. C'est la troisième fois depuis vingt-huit ans qu'elle leur offre sa chaude hospitalité. La première fête cantonale dans la cité broyarde eut lieu les 8 et 9 juillet 1877. Dix-neuf sections prirent part au concours populaire (1^{er} prix : l'Echo des bois du Mont) et sept au concours artistique (1^{er} couronne : le Frohsinn de Lausanne). Deuxième fête, les 29, 30 et 31 mai 1886, avec vingt-et-une sections au concours populaire (1^{er} couronne : la Chorale des tanneurs de Lausanne) et neuf sections au concours artistique (1^{er} couronne : le Frohsinn de Vevey).

Fondée à la fin de l'année 1852, la Société cantonale des chanteurs vaudois eut sa première fête à Orbe en 1853. Elle la célébra 5 fois à Lausanne, 3 fois à Morges; 2 fois à Moudon, Yverdon, Nyon et Vevey, 1 fois à Montreux, Aigle, Lutry, Bex et Payerne. La dernière fête, soit la vingt-deuxième, fut celle de Vevey, les 29 et 30 juin et 1^{er} juillet 1901.

Les fêtes de 1853 (Orbe), 1854 (Lausanne) et 1855 (Morges), consistèrent simplement en un concert dont le programme comprenait quelques chœurs d'ensemble et un morceau de choix pour chaque section. La presse faisait fonction d'expert. Plus tard, un jury fut institué. Il fonctionna pour la première fois en 1861, à Lausanne. Le concours comportait une seule division, et parmi les « objets d'art » délivrés comme prix figuraient des fers à repasser, des poçons à soupe, des lampes modérateurs, tout comme dans nos abbayes villageoises.

Avant la division des concours en « artistique » et « populaire », soit de 1861 à 1866, le premier prix couronné fut décerné deux fois au Frohsinn de Lausanne et une fois à l'Union chorale de Lausanne, à la Société de Villeneuve, ainsi qu'à la Chorale de Vevey.

Sous le régime des deux concours artistique et populaire, de 1867 à 1886, les premières couronnes se répartissent comme suit :

Concours artistique : Frohsinn de Lausanne, 8 couronnes; Union chorale de Lausanne, 2; Zofingue, Orphéon de Lausanne, Lyre de Lutry, Chorale de Bulle, 1 couronne.

Concours populaire : Zofingue, 2 couronnes, Frohsinn de Vevey, Jeune Helvétie de Morges, Orphéon de Lausanne, Echo des bois du Mont, Chorale de Bulle, Zofingue, Männerchor de Lausanne, Chœur d'hommes de Corsier, Chorale des tanneurs de Lausanne, 1 couronne.

Dès et y compris la fête de Morges, en 1888, les concours sont divisés en un concours d'exécution et un concours de lecture à vue, les sections étant réparties en trois ou quatre groupes dans chacun de ces concours.

Voici comment, sous ce régime, en vigueur encore aujourd'hui, se répartissent les premières couronnes de laurier :

Concours d'exécution : Union chorale de Lausanne, 3 couronnes; Zofingue, Echo du Léman de Vevey, Chorale de Bulle, 2 couronnes; Chœur d'hommes de Corsier, Jeune Harmonie de la Tour-de-Peilz, Union chorale de la Tour-de-Peilz, Männerchor de Clarens, Jeune Helvétie de Morges, Helvétienne de Ste-Croix, Harmonie d'Yvonand, Chorale des sapeurs-pompiers de Lausanne, 1 couronne.

Lecture à vue : Union chorale de Lausanne, 3 premiers diplômes; Helvétienne d'Aigle, Union chorale de Collombier, 2 premiers diplômes; Chœur d'hommes de Corsier, Jeune Helvétie de Morges, Lyre de Moudon, Zofingue, Harmonie des campagnes de Goumoëns-la-Ville, Chœur d'hommes de La Sarraz, Chorale de Cossonay, Helvétienne de Ste-Croix, Echo du Léman de Vevey, Persévérance de Vallorbe, Récréation d'Yverdon, Echo des Alpes d'Yverne, Les Amis du Pont, 1 premier diplôme.

Les sociétés ayant obtenu plus de trois des plus hauts prix sont l'Union chorale de Lausanne (9), Zofingue (6) et le Frohsinn de Lausanne (5).

Tandis que la Société des chanteurs vaudois ne groupait en 1861 que 253 membres actifs répartis en 15 sections, elle compte aujourd'hui 46 sections et 1890 membres.

Son président est M. Isaac Bourgoz, à Lausanne, qui est en fonctions depuis 1901 et dont les prédécesseurs furent : 1861-1862, M. S. Degallier, à Lausanne; 1862-1869, M. Paul Dorret, à Aigle; 1869-1875, M. Marc Marguerat, à Lutry; 1875-1876, M. Marc Duveluz, à Lausanne; 1876-1887, M. Marc Marguerat, à Lutry; 1887-1900, M. Charles Dufour, à Lausanne.

M. Ad. Durussel, fonctionnaire aux C. F. F., à Lausanne, est secrétaire-caissier dès 1876.

Le grand attrait des fêtes de chant est l'audition des chœurs d'ensemble. Le premier directeur de ces concerts fut M. Holl pour la fête d'Orbe, en 1853; ensuite M. Mouton; puis M. F. Hössli, un Glaronais qui a beaucoup contribué au développement du chant dans le canton de Vaud. M. H. Gerber, professeur à Lausanne, dirigea les fêtes de 1879 et de 1883. Il céda le bâton de directeur à M. Plumhof, compositeur, à Vevey, qui fut à la tête des cinq concerts de 1886 à 1895, et que la Fête des vigneronnes eut pour chef de la partie musicale en 1865 et 1889. M. Plumhof a eu pour successeur M. Charles Troyon, le directeur actuel, dont la maestria s'est déjà révélée à Nyon en 1898, et qui assura ensuite le succès du concert de Vevey en 1901.

On doit à la Société des chanteurs vaudois un véritable réveil du chant populaire dans notre canton. Entre autres œuvres importantes qu'elle fit exécuter, citons la cantate *Helvétie*, de M. Plumhof, composée pour la fête de Moudon, en 1886, sur les vers de Juste Olivier : « Il est amis, t ne terre sacrée. » Il y a peu d'années, la Société des chanteurs vaudois ouvrit un concours dont le résultat fut un en-

richissement du répertoire de nos sociétés de chant.

A la dernière fête de Moudon en 1886, à laquelle prirent part 900 chanteurs, le ciel fit grise mine, notamment dans l'après-midi du dimanche. Les auditeurs du grand concert se souviennent encore du déluge de ce moment-là. Souhaitons, avec une pleine réussite de la fête de 1905, un gai soleil à nos artistes populaires, aux nombreuses personnes qui se sont promis d'aller les entendre, à la population moudonoise enfin, dont les efforts depuis des semaines et des mois n'ont eu qu'un but : rendre le séjour dans leur ville le plus agréable possible aux chanteurs vaudois et à leurs amis.

Si nos vœux s'exaucent, chanteurs et auditeurs pourront flâner à leur aise dans les rues pittoresques de la bonne ville et emplir leurs yeux de la vue des vieux édifices, ainsi que de leur curieuse silhouette sur la verdure des prairies et des collines boisées. La notice historique publiée pour la circonstance et due à la plume autorisée de M. Eug. Corthésy* leur servira de guide dans leurs pérégrinations.

A-compte — Un notaire du canton faisait appeler, il y a quelques semaines, à son étude, un pauvre journaliste.

Après un court interrogatoire : « Vous héritez de cinquante mille francs, dit le notaire à l'ouvrier. Votre oncle Emile, décédé en Espagne, célibataire, vous lègue sa fortune. »

— Comment, mon oncle Emile ! Laquelle y me fait là. C'est bien vrai, au moins ?

— Tout ce qu'il y a de plus vrai. Mais comme la succession n'est pas entièrement liquidée, j'ai pensé qu'il vous serait peut-être agréable de toucher tout de suite quelque argent ; j'en ai à votre disposition.

— Hélas, monsieur, ce n'est pas de refus ; l'argent est toujours le bienvenu.

— Combien désirez-vous ?

— Si cela ne gênait pas, monsieur, de m'avancer une pièce de cent sous ?...

On s'en doutait — Dites donc, docteur, c'est vous qui soignez ce pauvre R... ?

— Oui, pourquoi ?

— Son mal n'est pas grave, au moins ?

— Hum !... hum !... plus que vous ne pensez.

— Comment ! un gaillard robuste, carré d'épaules...

— Eh ! eh ! on en enterre tous les jours de mieux portants.

Dans quatre mois...

Mon cher Conteur,

Nous avons lu ces jours dans les quotidiens que les villes de Milan et de Gènes préparaient de grandes fêtes pour l'inauguration du Simplon. Chacun s'est demandé : « Et à Lausanne ? que faisons-nous à Lausanne ? »

Tout ce que nous savons jusqu'ici, c'est que la tête de ligne du Simplon recevra le Conseil

* Cette notice figure dans le *Licret officiel* de la fête, publié par la section de publicité et dont l'exécution typographique est due à l'imprimerie de l'Eveil (80 cent.).